

Le 05 mai 2025

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L’assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s’est tenue à l’Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 5 mai 2025 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn.

ABSENCE

Aucune

25-05-01 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

25-05-02 PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 7 avril 2025, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune. Trois (3) citoyen(ne)s présents.

25-05-03 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN MAI 2025

Total des salaires : \$ 14 097.22

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*6275	Alexandra Avila	Soirée bénévole rés.#25-04-18	80.00
6276	Avizo Experts – Conseils	T.E.U.mars et avril	3 463.04
6277	Peter Beaucage	Enl. neige -avril	153.30
*6278	Paul Beaucage	Nettoyage des rues	1 655.64
6279	Bell Canada		263.72
6280	BMR Express	Garage / usine	63.81
*6281	Build-Tech / William Davidson	Soirée bénévole rés.#25-04-18	179.36
6282	Uni- select Canada Inc.	S.I. / # 951	238.23
6283	Canton de Bedford	Collecte MR avril	7 798.00

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*6284	Eric Ciup	Soirée bénévole rés#25-04-18	32.27
6285	Cogeco		240.87
6286	CT Copieur	Contrat	423.96
*6287	Dépanneur Stanbridge East	Soirée bénévole – usine- garage	149.44
*6288	Flynn, Marcus	Remb.dép – soirée bénévoles rés #25-04-18	75.00
*6289	Artelia Canada Inc.	Plans et devis	3 233.68
*6290	FQM Assurances	Rés # 25-05-05	45 592.52
*6291	Fédération Québécoise des Municipalités	Adhésion FQM 2025	1 532.90
6292	Hydro Québec		2 742.75
6293	Gestim Inc.	Inspectrice	3 336.80
*6294	Jolco Équipements Inc.	Capot / rés # 29-02-09	442.15
*6295	Le Noyau	Soirée bénévole rés#25-04-18	258.69
*6296	Le Point Visible	Soirée bénévole rés#25-04-18	178.21
*6297	Levitt Safety	S.I.	1 004.19
*6298	Ministre des Finances	1 ^e versement – Sûreté du Québec	61 431.00
6299	Motosport G.L.	Souffleur de feuilles	9.19
*6300	MRC de Brome-Missisquoi	Quote – Parts 2 ^e vers.	43 961.50
6301	Postes Canada	Média poste-Comité d’embellissement	60.50
*6302	Pépinière J. Bernier / J. Bernier Nursery	Soirée bénévole rés#25- 04-18	100.00
6303	Dupont Énergies		1 150.64
*6304	Rhicard Excavation & Transport	Transport de pierres	1 214.14
6305	R.I.G.M.R.B.M.	Enfouissement MR- avril	3 002.70
6306	Rona	Terrain de balle	113.80
*6307	Seney Électrique Inc.	Usine / ventilation	120.72
*6308	St-Onge Décor	Soirée bénévole Rés#25-04-18	163.26
*6309	Tag Canada Inc.	Usine t.e.u.- produit chimique	5 043.09
6310	Telus Mobilité		252.07
*6311	UAP Inc. c/o m2 122	S.I. entr. camion	1 515.18
*6312	Uniformes Beaudin	Voirie vêtements protec.	132.22
*6313	Ville de City of Côte Saint-Luc	Contestation de la loi 96	138.64
*6314	Ville de Bedford	S.I. – entraide 46 route Bunker	784.00
*6315	Stanbridge East Sports Association	1 ^{er} vers. subvention rés#25-05-12	7 500.00
*6316	CIBC -Visa	Rapport de dépense 2025-05-21	571.06

RAPPORT DE L’INSPECTRICE DES PERMIS ÉMIS EN AVRIL

Dépôt du rapport de l’inspectrice, des permis émis en avril 2025.

25-05-04

CRÉATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET GREFFIER(ÈRE)-TRÉSORIER(ÈRE) ADJOINT, AUTORISATION D’AFFICHAGE ET DE PUBLICATION, ET CRÉATION D’UN COMITÉ D’EMBAUCHE

- CONSIDÉRANT QUE** la charge de travail liée à la gestion administrative, opérationnelle et stratégique de la Municipalité justifie l’ajout d’un poste de direction;
- CONSIDÉRANT QUE** la création d’un poste de directeur général et greffier-trésorier adjoint permettra d’assurer un soutien direct à la direction générale, une meilleure répartition des responsabilités et une continuité des services municipaux;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite mettre en œuvre un processus d’embauche transparent et équitable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu à l’unanimité :

- **QUE** le conseil municipal autorise officiellement la création du poste de directeur général et greffier-trésorier adjoint (ou directrice générale et greffière-trésorière adjointe) au sein de l’organigramme administratif de la Municipalité;
- **QUE** ce poste relève directement de la direction générale et que ses principales fonctions, responsabilités et conditions de travail soient définies par la direction générale en conformité avec les orientations du conseil;
- **QUE** le conseil municipal autorise l’affichage et la publication de ce poste, selon les modalités jugées appropriées (plateformes spécialisées, site Web municipal, etc.);
- **QUE** soit créé un comité d’embauche composé des membres du conseil suivants : Les conseiller Laurent Marchal, Robert Young et les conseillères Tanya Garrick Rhicard et Laurie-Ann Foucrault, lequel aura pour mandat de procéder à l’analyse des candidatures, à la tenue des entrevues et à la recommandation d’un candidat ou d’une candidate au conseil municipal.

25-05-05

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D’ASSURANCE MUNICIPALE MMQ-FQM ASSURANCES

- ATTENDU QUE** la municipalité doit maintenir une couverture d’assurance générale à jour;
- ATTENDU QUE** la municipalité de Stanbridge East est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;
- ATTENDU QUE** la municipalité désire renouveler son contrat d’assurance municipale combinée;
- ATTENDU QUE** ladite mutuelle a fait parvenir à la municipalité la facture pour le renouvellement des assurances générales pour la période du 07 juin 2025 au 07 juin 2026 auprès de FQM Assurance, représentant dûment autorisé, pour un montant de 45 592.52\$, incluant la taxe applicable;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu de renouveler l’assurance de la municipalité pour la période du 7 juin 2025 au 7 juin 2026, auprès de FQM Assurance représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec, conformément à la police numéro MMQP-03-046045.11, pour un montant de 45 592.52\$ incluant la taxe applicable.

25-05-06 APPEL D’OFFRES – SEAO – RÉFECTION DES RUES ACADEMY, SAXE-CORNELL ET DEPOT A/O N°2500338

Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu d’autoriser Nicole Blinn, directrice générale, à procéder à l’envoi des documents pour l’appel d’offres sur le Système électronique d’appel d’offres (SEAO) pour les travaux de réfection de la rue Academy, Saxe-Cornell et incluant également une portion de la rue Depot, (dossier n°2500338). Les travaux consistent au remplacement et au prolongement du réseau d’égout pluvial, à l’ajout de puisards, la mise en place de nouvelles fondations, aux deux couches de pavage, au remplacement du trottoir et des bordures de béton existantes, au marquage de la chaussée et d’autres travaux connexes. Date de publication et d’ouverture des soumissions à déterminer.

25-05-07 AUTORISATION D’ENGAGER DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR L’ACQUISITION DE SERVITUDES DANS LE CADRE DE TRAVAUX ROUTIERS

- ATTENDU QUE

la Municipalité prévoit la réalisation de travaux sur les rues Academy, Saxe-Cornell et Depot;
- ATTENDU QUE

la réalisation de ces travaux nécessite l’acquisition de servitudes sur certaines propriétés privées;
- ATTENDU QUE

des services professionnels spécialisés sont requis pour procéder à l’analyse, à la négociation et à la rédaction des documents juridiques relatifs aux servitudes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu :

- **QUE** la Municipalité de Stanbridge East autorise l’embauche de services professionnels, notamment en arpentage, en droit ou en notariat, afin d’obtenir les servitudes nécessaires à la réalisation des travaux routiers prévus;
- **QUE** la directrice générale soit autorisée à signer tout contrat ou document requis à cette fin;
- **QUE** les honoraires afférents à ces services soient imputés au poste budgétaire GL# 02 13000 412 prévu à cette fin.

25-05-08 REEMPLACEMENT DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ – CHEMIN COOKE

- CONSIDÉRANT QU’

une section de glissière de sécurité doit être remplacée sur le chemin Cooke;
- CONSIDÉRANT QU’

une demande de soumission a été faite pour le remplacement d’une section des glissières de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu d’accepter la soumission n° 2504073, en date du 7 avril 2025, de l’entreprise NPL pour remplacer ± 25m de glissière de sécurité sur le chemin Cooke. 2 495.00\$ plus les taxes applicables, payable à même le budget #GL 02 32010 521.

25-05-09

AUTORISATION ACHAT- CAPOT VENTILATEUR – USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une demande citoyenne exprimant des préoccupations à l’égard du bruit émis par le système de ventilation de la station d’épuration des eaux usées municipale;
- CONSIDÉRANT QUE** la citoyenne a pris des relevés sonores à l’aide d’un appareil personnel et a partagé les résultats avec la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ne possède actuellement aucun règlement en vigueur encadrant les niveaux de bruit environnemental sur son territoire, et que les données fournies ne peuvent être validées ni être reconnues officiellement en l’absence d’une évaluation professionnelle;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite malgré tout assurer une cohabitation harmonieuse entre ses infrastructures publiques et le voisinage résidentiel;
- CONSIDÉRANT QUE** les plans initiaux de la station d’épuration prévoyaient l’installation d’un bec d’oie ou une autre forme de capuchon pour le ventilateur;
- CONSIDÉRANT QUE** des vérifications techniques effectuées auprès d’un spécialiste en ventilation confirment que le boîtier proposé ne permettrait pas une circulation d’air adéquate et pourrait compromettre le bon fonctionnement du système de ventilation;
- CONSIDÉRANT QUE** la redirection du bruit vers d’autres zones, notamment en direction de la rivière, présente un risque de nuisance sonore pour d’autres résidences;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu que :

- La municipalité procède à l’acquisition (soumission n° 075463, en date du 14 avril 2025, pour 384.56\$ plus les taxes applicables) et à l’installation d’un capuchon de ventilation (type bec d’oie ou autre dispositif conforme aux plans initiaux) sur le ventilateur de la station d’épuration afin de réduire l’impact sonore, dans la mesure de ce qui est techniquement faisable;
- Que la municipalité réitère sa volonté de favoriser une cohabitation respectueuse entre ses installations publiques et les propriétés résidentielles voisines;
- Que les mesures proposées soient mises en œuvre dans un esprit de collaboration, sans reconnaissance formelle des données non officielles transmises.

25-05-10

DEMANDE DE TRAVAUX ÉCOULEMENT FOSSÉ- 22 RUE MICHEL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stanbridge East a adopté le Règlement numéro 437 concernant les fossés et les ponceaux ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement prévoit que chaque propriétaire est responsable de l'entretien courant du fossé situé en façade de sa propriété, incluant la tonte, le dégagement des obstacles et le maintien de la pente d'écoulement ;

CONSIDÉRANT QU' une demande a été reçue concernant le nettoyage du fossé longeant les propriétés situées aux 24, 26, 28 et 32, rue Michel, ainsi qu'au fond de la cour du garage municipal, touchant notamment le lot 5 897 369 ;

CONSIDÉRANT QU' il a été constaté que certains ponceaux d'entrées charretières sont installés à un niveau plus élevé que le fond du fossé, nuisant à l'écoulement naturel des eaux;

CONSIDÉRANT QUE des tuyaux de drainage de propriétés privées sont apparents en façade et se déversent directement dans le fossé public, ce qui peut nuire à la stabilité des talus et au fonctionnement du réseau de drainage ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne juge pas ces travaux prioritaires dans le contexte de la planification des interventions publiques et considère qu'ils relèvent de la responsabilité des propriétaires riverains concernés ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par le conseiller Marcus Flynn et résolu :

- **De refuser la demande de nettoyage du fossé située en façade des propriétés du 24, 26, 28 et 32, rue Michel, lot 5 897 369, ainsi qu'au fond de la cour du garage municipal ;**
- **De rappeler que l'entretien courant du fossé, incluant le maintien d'un bon niveau d'écoulement, l'ajustement des ponceaux et le contrôle des sorties de drainage privé, est de la responsabilité des propriétaires riverains, conformément au Règlement numéro 437 ;**
- **D'autoriser la direction générale à transmettre un avis informatif aux propriétaires du secteur Michel, incluant :**
 - Les obligations prévues au règlement en matière d'entretien de fossés et de ponceaux ;
 - Les bonnes pratiques à respecter pour l'installation et le niveau des ponceaux ;
 - Une mise en garde concernant les impacts hydriques possibles liés aux raccordements visibles et aux exutoires non contrôlés ;
- **De conserver le dossier au registre de suivi des interventions possibles, pour réévaluation en fonction de l'évolution de la situation ou lors de la planification des futurs travaux publics.**
- **Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux requérants pour information.**

- Que la **décision soit motivée** par le fait que les conditions observées ne justifient pas une intervention municipale immédiate dans l'intérêt public ou en lien avec la protection des infrastructures routières, et que les éléments constatés relèvent des obligations individuelles prévues au règlement en vigueur.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION et destination DES IMMEUBLES-
Centre de services SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS 2025-2026, 2026-2027 et
2027-2028**

Il est convenu par ce conseil, qu'ils ne connaissent pas suffisamment les enjeux de ce dossier pour être en accord ou désaccord.

25-05-11

**RENOUVELLEMENT DES MEMBRES OBVBM ET NOMINATION
PERSONNE DÉLÉGUÉE PAR LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT l'invitation à assemblée générale annuelle de l'OBVBM, qui se tiendra le 19 juin 2025 à 19h00, à la Salle communautaire de Saint-Armand, 444, rue Bradley, Saint-Armand;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par la conseillère Rose Lawlor et résolu;

- QUE ce conseil mandate le conseiller Marcus Flynn, comme représentant de la Municipalité de Stanbridge East.

25-05-12

**1^{ER} VERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION DES LOISIRS DE
STANBRIDGE EAST**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu d'émettre le premier versement de subvention, un montant de 7,500\$, à l'Association des Loisirs de Stanbridge East. (Budget 2025, GL # 0270190951)

25-05-13

**AUTORISATION SIGNATAIRE PERMIT RÉGIE DES ALCOOLS, DES
COURSES ET DES JEUX QUÉBEC-ÉVÈNEMENT 58^e PIQUE-NIQUE
ANNUEL DES POMPIERS- 28 JUIN 2025**

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu d'autoriser, Natalie Ingalls, adjointe administrative, d'agir au nom de la Municipalité de Stanbridge East comme signataire à la Régie des alcools des courses et des jeux pour la demande du permis d'alcool pour le 58^e pique-nique annuel des pompiers de Stanbridge East qui aura lieu le samedi 28 juin 2025.

CORRESPONDENCE

- Ministre des Affaires municipales : Annonce bonification de 90 millions de dollars annoncée au TECQ 2024-2028 par le gouvernement du Québec pour soutenir les municipalités de moins de 5 000 habitants afin qu'elles puissent réaliser des travaux à leurs bâtiments municipaux. Sommes octroyées pour la municipalité de Stanbridge East 75 000\$
- Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi AphpBM : remerciement contribution.
- La Fondation Claude De Serres : Invitation conférence de presse, 27 mai 2025 à 17h00 au Restaurant interlude, Bedford

- Société d'Agriculture de Missisquoi : Invitation conférence de presse activité prévues cet été- 200^e édition de l'exposition agricole de Bedford. Jeudi 22 mai à l'autre Brasserie à Bedford.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.

Nicole Blinn, directrice générale
et greffière-trésorière

Greg Vaughan, maire